



SECTION SPORTIVE
BASKETBALL
LYCÉE GUY MOLLET ARRAS

LA SECTION SPORTIVE BASKET

Dès la seconde...

Depuis Septembre 1996



Lycée Guy Mollet

57 rue Bocquet Flochel - 62 000 ARRAS

www.lyceeguymollet.fr / contact@lyceeguymollet.fr

Tel 03 21 21 49 50

LE PROJET EDUCATIF DE LA SECTION SPORTIVE BASKET DU LYCEE GUY MOLLET D'ARRAS

La réussite scolaire reste primordiale ; des mesures spécifiques sont mises en place : suivi, soutien, bilan périodique.

Le développement des « savoir-faire » liés à l'activité « basket », ainsi que l'apprentissage de l'esprit tactique sont les principaux objectifs sportifs de la section.

Un programme de 8H réparti sur 4 jours (Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi).

Tout élève scolarisé à la section doit être demi-pensionnaire ou interne.

L'ADMISSION EN SECTION BASKET

La procédure est expliquée sur le site du lycée.

Les documents d'inscription sont téléchargeables à partir du site :

<http://www.lyceeguymollet.fr>

LES CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION SONT :

1. Un bon dossier scolaire, notamment dans les matières générales.
2. Un avis favorable du professeur d'EPS et de l'entraîneur du club ou responsable du pôle espoir sur vos aptitudes physiques et vos motivations.
3. L'absence de contre-indications médicales (certificat médical).

Les dossiers scolaires sont étudiés fin Avril, la date de butoir de réception du dossier de candidature est fixée au **22 Avril 2019 !**

Après étude des dossiers scolaires, les candidats et candidates admissibles sont convoqué(e)s pour une **demi-journée de tests** dans le courant du mois de mai.

Cette année, les tests de sélection auront lieu le **Mercredi 15 Mai 2019.**

L'admission dans la section basket est prononcée après les tests, la liste des élèves reçus (ainsi que ceux sur liste d'attente) sera mis en ligne sur le site internet du lycée **le lendemain des tests.**